

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 3

Etaient présents :

M. François RIVIERE, M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE, Mme Aurélie GABRIEL, M. Roger ADELBRECHT, Mme Isabelle DALLAS, M. Patrice MARTET, Mme Cécile CARRAU, M. Daniel DANFLOUS, Mme Marie MOURGUES, M. Jean-Louis FERREIRA, Mme Nathalie PUJOS, M. Bastien PORTA, Mme Ingrid LEROUGE et M. Christian WARNIEZ

Procurator(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
30 mars 2026
Date d'affichage
30 mars 2025

Etai(en)t excusé(s) :

Mme Virginie Pirovano et absente excusée et a donné procuration à Mme Aurélie Gabriel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(On)t été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Jean-Pierre Sainte-Marie

____/____/____
et publication du
____/____/____

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de François Rivière, Maire, après avoir délibéré des montants à inscrire au budget, DECIDE de voter le budget comme suit :

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 1 322 880,17

Recettes : 1 356 802,21

Fonctionnement

Dépenses : 2 031 382,62

Recettes : 2 031 382,62

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 381 095,46 (dont 58 215,29 de RAR)

Recettes : 1 381 095,46 (dont 24 293,25 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 2 031 382,62 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 2 031 382,62 (dont 0,00 de RAR)



Maire RIVIERE François

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Seissan

le(s) secrétaire(s) de séance